

## **Répliques de trois chercheurs de l'Inra Ecodéveloppement Avignon**

*Le Courrier de l'environnement a publié dans son n° 48, en toute bonne place et à la rubrique Problématiques et Débats, l'article de Farid Benhammou « Les grands prédateurs contre l'environnement ? faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne ». [<http://www.inra.fr/dpenv/benhac48.htm>]*

*Nous sommes dans l'obligation de répondre au Courrier car l'auteur nous fait dire exactement le contraire de ce que nous avons écrit en tant que chercheurs appartenant à la même unité de recherche.*

*Nous revendiquons les articles cités publiés en 1998. Ils s'inscrivent bien dans la perspective des analyses que, depuis cette date, nous avons menées ou poursuivons sur les connaissances et les valeurs mobilisées dans les opérations locales agrienvironnementales et dans la construction de Natura 2000, entre autres.*

*Nous acceptons le débat qu'il porte sur nos hypothèses, nos méthodes, nos résultats ou nos prises de position. Mais nous refusons qu'il soit nourri d'affirmations mensongères.*

*Nous remettons les choses à l'endroit par nécessité déontologique. Et, chacun à notre manière, nous indiquons tout ce qui reste à débattre pour être à la hauteur des vrais enjeux scientifiques, techniques et sociétaux.*

*Christian Deverre  
Directeur Unité d'Écodéveloppement  
INRA Domaine Saint-Paul Site Agroparc 84914 AVIGNON Cedex 9*

---

# À propos du loup et de l'environnement : De quelques procédés de dévoiement d'un légitime débat

Christian Deverre  
deverre@avignon.inra.fr

Dans son article, M. Benhammou met en œuvre plusieurs procédés rhétoriques qui ne permettent pas de progresser dans le nécessaire débat sur les conséquences du retour du loup dans les Alpes françaises, débat que j'avais personnellement appelé de mes vœux dans un court papier publié en 1999. Je ne m'attacherai ici à ne relever ces procédés que dans les passages de son article faisant référence à ce papier (mais ils sont à l'œuvre concernant d'autres cibles de l'article) ou dans ceux où je me sens directement concerné.

Le premier procédé consiste à tronquer un énoncé pour reprocher à son auteur de ne pas avancer les arguments « scientifiques » à l'appui du dit énoncé. Exemple : j'avancerais que le pastoralisme est « l'élément écologique fondamental de gestion de la montagne et de ses paysages » (p. 6). Rectificatif : je ne suis ni écologue, ni gestionnaire d'espace montagnard. Je suis sociologue, observant depuis plus de 10 ans le développement des politiques environnementales concernant les pratiques agricoles. Et j'écrivais dans mon papier que les gestionnaires d'espaces montagnards avaient de manière croissante fait appel aux activités pastorales pour accompagner leurs plans de gestion en matière de conservation de la biodiversité ou de luttés contre des risques « naturels ». J'ai constaté et non recommandé. M. Benhammou, dont les compétences multi-disciplinaires sont bien plus approfondies que les miennes puisqu'il appuie ses affirmations sur un spectre qui va de l'écologie à l'anthropologie en passant par l'économie, devrait adresser au plus vite ses avertissements éclairés à ces gestionnaires, à l'heure où tant de documents d'objectifs des sites Natura 2000 tendent à poursuivre l'enrôlement du pastoralisme au service du maintien des milieux ouverts. Ce premier procédé entrave le débat en ne désignant pas les destinataires légitimes des observations.

Deuxième procédé, l'imputation pure et simple d'un énoncé jamais énoncé. Exemple : je considérerais la protection du loup comme une « lubie d'urbain » (p.10). Je mets au défi M. Benhammou de trouver dans un quelconque de mes écrits cette dernière affirmation. Il s'agit là non seulement d'une insertion erronée, mais en complète opposition avec mes analyses de la mise en œuvre des politiques d'environnement dans l'espace rural. J'ai toujours soutenu que celles-ci visent précisément à établir des relations inédites, des interdépendances, entre acteurs et groupes participant de mondes sociaux différents et que l'opposition rural/urbain n'est pas pertinente pour rendre compte de cette dynamique. Ce deuxième procédé bloque le débat en imputant à certains de ses protagonistes une représentation de la société divisée en groupes fatalement antagonistes.

Troisième procédé, l'énoncé par omission. Il est avancé (également p. 10) que l'évolution du pastoralisme s'est faite « sans alerter (...) la communauté scientifique outre mesure ». Peut-être vu de l'Engref Paris, mais je suis aujourd'hui responsable d'une unité de recherche (l'unité d'Ecodéveloppement du centre INRA d'Avignon) fondée en 1983 et pour laquelle ce reproche, dès cette époque, paraît assez injustifié. Si M. Benhammou avait étendu sa recherche bibliographique sur le pastoralisme au-delà de la question du loup, sans doute aurait-il rencontré des travaux de cette unité (et d'autres comme les unités SAD de Toulouse, Montpellier ou Versailles) portant sur cette question. Et c'est précisément sur la base des analyses produites dans ces travaux que la vulnérabilité des systèmes d'élevage face à une nouvelle difficulté (le loup) est apparue comme une menace évidente à des auteurs de ces travaux. Ce procédé détourne le débat en ne prenant pas en compte la chronologie des évolutions technico-économiques et en feignant de découvrir ce que d'autres avaient depuis longtemps identifié.

Quatrième procédé enfin, le syllogisme arithmétique sous couvert psychanalytique. L'utilisation d'arguments environnementaux contre les « grands » prédateurs procède évidemment d'une « réaction anti-environnementale » (p. 11, avec les mentors Rowell et Mermet en couverture). Plus multiplié par moins produit évidemment moins. Ce procédé, assez commun depuis l'Inquisition, constitue un instrument de non débat par excellence : « les interrogations que vous formulez au nom de valeurs partagées prouve que vous ne partagez pas ces valeurs ». Et donc bien sûr il est inutile de répondre à ces interrogations. Vu sa récente entrée dans l'univers de la recherche, je ne reprocherai

pas à M. Benhammou de manquer de mémoire. Mais avant d'user de ce type de syllogisme, dont les conclusions peuvent apparaître à certains comme insultantes, sans doute aurait-il dû avoir la prudence de mener une enquête auprès de quelques uns de ses collègues plus anciens. Ils lui auraient peut-être expliqué les difficultés à briser le tabou qu'ont eu les chercheurs qui, parmi les premiers, se sont intéressés aux relations entre les activités agricoles et les questions d'environnement.

Le Courrier de l'Environnement a choisi de rouvrir le débat sur le loup, ce qui est une excellente chose. Mais les procédés de l'article de M. Benhammou n'en facilitent pas le développement.

---

## À coups de dents dans l'environnement

**Michel Meuret**

meuret@avignon.inra.fr

Doctorant en géographie à l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts (Engref), l'auteur trompe ses lecteurs, ce qui est dommageable pour quiconque entend comme lui faire oeuvre scientifique. En effet, strictement dans aucun écrit, je n'ai avancé l'idée selon laquelle (page 7, lignes 13 à 15) les loups dont il est question ici seraient issus de captivité. Également, je n'ai jamais présenté les loups comme "la menace" du pastoralisme (page 6, lignes 41 à 43). Tout au contraire, partageant avec Jean-Paul Chabert le goût des analyses iconoclastes, j'ai plutôt cherché à ranger le loup aux côtés des autres prédateurs de brebis et d'agneaux : renards, corbeaux, lynx et sangliers<sup>1</sup>. Enfin, faut-il comprendre que l'auteur m'invite à renier mes propres travaux ? Selon lui, nous aurions affirmé que : "sans contrainte, les brebis ne consomment pas les ligneux et plantes précurseurs de la fermeture des milieux" (page 8, lignes 8 et 9). Or, depuis 20 ans, je m'évertue justement avec mes étudiants et quelques collègues à démontrer tout le contraire (voir *infra* un extrait de mes publications récentes à ce sujet<sup>2</sup>).

Mon premier réflexe, je dois l'avouer, a été celui de l'indulgence. J'ai dû me dire que notre auteur était victime comme bien d'autres du "culte de l'herbe", dont la force peut s'expliquer par des raisons agronomiques : l'herbe est plus facile à cultiver, à régénérer, à récolter, à stocker ou à évaluer que la broussaille. Raisons qui peuvent être celles d'éleveurs, notamment de vaches laitières à haut rendement, mais qui sont loin d'être toujours celles que les brebis, les vaches ou les génisses, sans parler des chèvres, nous révèlent par leurs comportements.

Dans un deuxième temps, j'ai dû me rendre à l'évidence. Loin d'en être la victime innocente, notre auteur fait pleinement sien ce paradigme qui consiste à ne reconnaître d'alimentaire que les végétaux herbacés et nous soutient ensuite que les troupeaux de brebis ne sont pas aussi bons que ça pour la biodiversité, mais rudement bons pour pratiquer le surpâturage, le sous-pâturage et provoquer l'érosion. En conséquence de quoi, ce ne serait pas une grosse perte si ces troupeaux disparaissaient du champ de vision des gestionnaires en charge de la protection des espaces naturels du fait, un peu, du loup et, beaucoup, de la Nouvelle-Zélande et de ses exportations d'agneaux.

Nos résultats de recherche sur les pratiques pastorales en réponse aux politiques environnementales contribuent pourtant à disqualifier un tel raisonnement, sur la base de la reconnaissance du "point de vue de l'animal" quant à la valeur de ses aliments. Ce qui peut apparaître ici comme une relative banalité - se soucier de l'avis du consommateur - n'en est en réalité pas une, tant il est vrai que le "culte de l'herbe" tient encore bon. Fait nouveau et peut-être décisif, nos résultats commencent à faire leur chemin au sein du monde des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels, comme on peut en juger à la lecture du *Guide d'installation du pâturage sur pelouses sèches*, édité par Espaces Naturels de France à la suite du programme LIFE-Nature (Colas *et al.*, 2002).

Dans une thèse récente que j'ai encadrée, Cyril Agreil (2003) dit en quoi le "culte de l'herbe" fait problème lorsqu'il s'agit de concevoir le pâturage à fins de conservation des milieux naturels, notamment lorsqu'il y a risque d'embroussaillage excessif. Sur la base d'une analyse détaillée des

---

<sup>1</sup> Cf. : Chabert J-P., Meuret M., 2000. Les prédateurs dans le pré. *Campagnes solidaires*, Spécial moutons, 20.

<sup>2</sup> La liste complète de mes publications est disponible sur le site PUBINRA (<http://www.inra.fr/publications/>), y compris, bien entendu, celles citées par Farid Benhammou.

recommandations techniques accompagnant les cahiers des charges des dispositifs agri-environnementaux (Article-19, OLAE, CTE...) et environnementaux (Natura 2000), il conclut que, faute sans doute de connaissances suffisantes, les troupeaux sont en tout point niés en ce qui concerne leurs comportements, habitudes et choix alimentaires. Malgré la diversité des objectifs de gestion, ils sont presque unanimement considérés comme un outil complémentaire aux engins plus classiques : broyeurs, brûleurs et épandeurs de phytocides.

Selon les références courantes, les troupeaux ne sont donc capables de ne brouter que l'herbe, et cela y compris lorsque le milieu est couvert à plus de la moitié par des broussailles. Pourtant, dans un parc clôturé créé dans ce type de milieu, on observe que des brebis broutent dès les premiers jours pour partie la tête en l'air, sur des genêts, des chênes, des frênes, des pins et diverses lianes... Ce comportement des brebis, le diagnostic pastoral normalisé (méthode de la *Valeur Pastorale*) n'en a cure, puisqu'il est à réaliser exclusivement la tête en bas, en ne considérant que la seule strate herbacée. C'est cohérent, puisque le troupeau est ici assimilé à une motofaucheuse.

Il s'agit donc d'apprendre à mieux observer, à mieux prendre en considération le point de vue de l'animal<sup>3</sup>... notamment en montagne, où la palette alimentaire des brouteurs domestiques est tout autre que sur les prairies homogènes semées de fraîche date. Cette diversification du régime, qui peut comporter chez des brebis jusqu'à 40 % en matière sèche d'espèces ligneuses et d'herbes généralement considérées comme "grossières" (Agreil, 2003), est réalisée spontanément et sans "contrainte" aucune. Pour la brebis, la seule contrainte est celle de disposer chaque jour d'une période suffisante de temps afin d'organiser confortablement ses repas dans l'espace mis à disposition et, à tout moment, au sein du troupeau. En quelque sorte : manger à son rythme, mais avec ses congénères.

Et c'est là que les loups réapparaissent et, plus généralement, tous les prédateurs qui chassent leurs proies de façon peu discrète, à l'image des loups protégés et devenus aussi peu farouches que des chiens.

En effet, en étudiant la motivation alimentaire des brebis sur milieux embroussaillés, Agreil (2003) nous démontre que l'appétit des brebis est pour beaucoup développé lorsque ces dernières, ayant visiblement conscience du temps dont elles disposent habituellement pour s'alimenter, ont la capacité en cours de repas d'alterner régulièrement des phases de consommation de petites plantes ("ce qui se ramasse vite" disent certains bergers) et d'autres sur des plantes au format nettement plus grand ("ce qui se ramasse lentement"). Dans cette seconde catégorie, on trouve la plupart des espèces ligneuses de grand format (de type genêts ou branches feuillées), mais aussi des herbes à feuilles larges (brachypode penné, etc.), toutes généralement décrites comme des espèces envahissantes et ainsi à mieux maîtriser.

La motivation alimentaire de la brebis, son goût pour brouter ceci plutôt que cela, n'est pas, comme il est dit et écrit un peu partout, une question exclusive de qualité nutritionnelle des plantes. C'est avant toute chose une question d'organisation temporelle de ses repas en cours de journée (un repas dure généralement 2 à 3 heures d'affilée).

À l'issue de toutes ces années d'observations<sup>4</sup>, nous pouvons affirmer qu'une brebis qui s'alimente correctement au pâturage, en associant à la fois des herbes et des ligneux dans son régime, est une brebis qui est capable d'organiser son temps avec sérénité. C'est pourquoi, des brebis inquiètes, en raison d'un sentiment d'insécurité, issu par exemple d'une attaque probable de loups (ou de chiens, ou de sangliers...) et qui interrompent donc fréquemment leur repas afin de vérifier l'absence du prédateur, s'alimenteront mal. Mal, du point de vue nutritionnel, car elles se focaliseront sur les espèces de plantes qu'elles connaissaient déjà et qui sont également plus faciles à sectionner (par exemple, une herbe fine). Mal également du point de vue de la gestion écologique attendue du pâturage, car il y aura alors déséquilibre de l'impact du pâturage, au détriment de la consommation des plantes situées en zones de moindre visibilité (par exemple, les broussailles). En résumé : un troupeau de brebis inquiètes se cantonnera en zone bien dégagée, avec surpâturage probable des

---

<sup>3</sup> Comme brillamment recommandé dès 1957 par André Voisin, dans son ouvrage "La productivité de l'herbe" (Flammarion, Paris), ouvrage réédité en 2001 par "La France Agricole" : "*Malheureusement, jusqu'ici, on a surtout étudié les herbages du point de vue de la plante et fort peu du point de vue de la vache. On a certes analysé les herbes, mesuré la teneur en protéines ou en cellulose, mais on a oublié de demander à la vache l'herbe qu'elle préfère (...)*" (p. 137).

<sup>4</sup> Cyril Agreil a ainsi observé directement et classé au cours de sa thèse plus de 300.000 "coups de dents" de brebis !

zones d'herbe. Surpâturage d'un côté, sous-pâturage de l'autre. A contrario, comme nous l'avons fréquemment observé, un troupeau de brebis calmes (ou de vaches, ou de chèvres...) se disperse aisément, prospecte la plupart des recoins avec curiosité, et les animaux consomment alors une très large gamme de plantes.

C'est ici une question déjà traitée en ce qui concerne certaines espèces sauvages (chamois, canards...), mais qui est nouvelle en ce qui concerne les troupeaux domestiques : la sérénité pour l'animal des conditions de pâturage et ses conséquences sur son comportement alimentaire.

Il n'est pas envisageable de répondre techniquement et précipitamment à cette question à l'aide de chiens de protection ou d'aides-bergers, ni même à l'aide de bergers compétents et présents en permanence aux côtés de leurs troupeaux. Pour un berger, observateur nécessairement attentif du comportement de ses bêtes : "un troupeau inquiet est un troupeau qu'il n'est plus possible de bien faire manger". Ceci, nos mesures de la consommation en troupeau et en situation réelle chez des brebis et des chèvres, que ce soit en gardiennage ou en parcs clôturés, le confirment. L'état d'inquiétude peut se prolonger plusieurs jours, voire plusieurs semaines d'affilées, et parfois même d'une année sur l'autre, car les animaux gardent visiblement en mémoire le souvenir des lieux de la montagne où des stress leur ont été occasionnés.

S'il s'avère impossible d'assurer aux troupeaux de brebis des conditions d'alimentation sereine, on risque de s'entendre dire : tant qu'à faire, il n'y a qu'à se passer du mouton et laisser le champ libre aux loups. Pour autant, la gestion des espaces naturels en serait-elle facilitée et n'y aurait-il plus alors qu'à se poster en haut d'une tour, par une nuit de pleine lune, pour écouter avec ravissement les loups hurler dans un écosystème régénéré ? Pourquoi donc en haut d'une tour ?... Car, en l'absence du pâturage, le sol risque d'être à ce point jonché de broussailles que la circulation y sera trop malaisée, y compris pour les activités éco-touristiques.

Mais, fort heureusement d'après moi, dans les espaces naturels européens, les empêcheurs de tourner en rond ne sont pas seulement les éleveurs de moutons. Il faut aussi compter avec les chasseurs, les randonneurs et les naturalistes de toutes obédiences. Je suis d'ailleurs en train de découvrir ce monde enchevêtré des gestionnaires de la faune et de la flore sauvages, en partie grâce à... nos brebis, ou plutôt à nos méthodes d'observation de leur comportement alimentaire.

En cheville avec l'ONCFS et l'ONF, nos collègues du CNRS désirent en effet s'inspirer de nos méthodes d'observation en plein-air afin de mettre à l'épreuve, dans le cas de grands ongulés sauvages (Bouquetins, mouflons...), nos conclusions concernant la motivation alimentaire au pâturage. Les données que nous comptons collecter sont passionnantes en soi. J'espère aussi que, par leur pertinence, elles serviront à mieux protéger nos espaces naturels. Nos travaux y étant pour partie réalisés, je pense en particulier au massif de Belledonne (Isère et Savoie), comprenant actuellement non seulement de grands ongulés, mais aussi quelques loups et, fort heureusement, encore quelques bergers.

### ***Les moutons broutent les ligneux sans contraintes et avec appétit et cela peut être favorable à la biodiversité des milieux : aperçu bibliographique***

- Agreil C., 2003. *Pâturage et conservation des milieux naturels : une approche fonctionnelle visant à qualifier les aliments à partir de l'analyse du comportement d'ingestion chez la brebis*. Thèse doct. INA-Paris Grignon, Inra-SAD Avignon, 351 p.
- Agreil C., Hazard L., Magda D., Meuret M., 2002. Prospects for Ecological Habitat Conservation : A new Modelling Approach to Evaluate Grazing Broom Shrubland (texte intégral). In : Durand J-L., Emile J-C., Huyghe C., Lemaire G. (eds) *Multi-function grasslands : quality forages, animal products and landscapes*. 19th General Meeting of the European Grassland Federation, La Rochelle, France, May 2002, 752-753.
- Agreil, C., Hazard, L., Magda, D., Meuret M., 2002. Faire pâturer des brebis pour répondre à une politique de conservation de la biodiversité en lande à genêt. *Rencontre Recherche Ruminants*, 9, 405.
- Colas, S., Müller, F., Meuret, M., et Agreil, C. (Eds), 2002. *Pâturage sur pelouses sèches : un guide d'aide à la mise en œuvre*. Espaces Naturels de France, fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Programme LIFE-Nature "Protection des pelouses relictuelles de France", 139 p.
- Dumont B., Meuret M., Boissy A., Petit M., 2001. Le pâturage vu par l'animal : mécanismes comportementaux et applications en élevage. *Fourrages*, 166, 213-238.
- Magda, D., Meuret M., Hazard, L. et Agreil, C., 2001. Répondre à une politique de conservation de la biodiversité : le pâturage des brebis pour la maîtrise des landes à genêts. *FaçSADe*, 12, 1-4.

- Meuret M., 2000. Le mouton dans la Nature. *Campagnes Solidaires*, N° Spécial Ovin, 139, 18-19.
- Meuret M., Dumont B., 2000. Advances in modelling animal-vegetation interactions and their use in guiding grazing management. *EAAP Pub, Wageningen Pers.*, 97 : 57-72.
- Meuret, M., Müller, F., Agreil, C., Colas, S., 2003. Pâturage et biodiversité. Où les troupeaux ne sont pas des machines comme les autres. SIMA - Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage. Paris-nord Villepinte, France. *Plaquette INRA-MiCom (Paris) en partenariat avec ENF (Orléans)*, 2 p.
- 

## **Non aux bidonneries lupestres ! Oui à la lupotechnie !**

**Jean-Paul Chabert**

Jean.Paul.Chabert@wanadoo.fr

Je m'arrêterai à la manière dont Farid Benhammou sollicite deux articles que j'ai co-signés en 1998 : « Eleveurs et chercheurs face aux broussailles » paru dans le n° 35 du *Courrier de l'environnement* et « Les éleveurs de loups doivent maîtriser leur métier » paru dans le n°1350 de *L'Agriculture drômoise*.

Je suis présenté comme le coordonnateur de « Eleveurs et chercheurs face aux broussailles » alors que je suis simplement le premier d'une liste de trois auteurs visiblement classés par ordre alphabétique. Cet article démontrerait bien « que sans contrainte, les brebis ne consomment pas les ligneux et plantes précurseurs de la fermeture des milieux ». Or, nous soutenons précisément le contraire : avec ou sans contrainte, les ovins consomment des broussailles. Je laisse Michel Meuret s'expliquer là-dessus, moi-même n'arrivant pas à m'expliquer le penchant qui a pu amener notre auteur à une telle délecture. Si je n'ai pas d'explication, je constate : il entend faire croire qu'il lit bien ce qu'il faut lire. Il bidonne.

Avec « Les éleveurs de loups doivent maîtriser leur métier » qui suit de près « Retour du loup : ses protecteurs sont des éleveurs » (M. Meuret et J-P. Chabert, *Terroir Magazine* n°49), nous sommes dans un tout autre registre de préoccupations. Il s'est cristallisé ainsi. A Die, fin décembre 97, nous découvrons le loup que nous ignorions quand nous présentions trois mois auparavant « Eleveurs et chercheurs face aux broussailles » à une session de la SFER à Paris. Cette découverte nous la devons à l'initiative prise par un groupe d'éleveurs drômois d'organiser une réunion contradictoire entre éleveurs et naturalistes, l'un d'eux n'étant autre que le président de France Nature Environnement. Ne voulant pas garder pour nous la substantifique moelle de cette réunion houleuse et magnifique suivie par plusieurs centaines de personnes, nous en rendons compte dans le périodique de notre département Sad en laissant une bonne place à Clément Gaubert, Sophie Bobbé et Raphaël Larrère de sorte que le débat soit largement ouvert (*Sadoscope* n° 90). Puis, nous prenons parti dans les articles publiés par *Terroir Magazine*, *L'agriculture drômoise* et, en mars 2000, *Campagnes solidaires* (n° 139. Spécial moutons).

Farid Benhammou s'étonne que de tels articles ne soient pas référencés à gogo comme si les périodiques en question relevaient de sociétés savantes, comme si la seule référence opportune n'était pas notre appartenance revendiquée à l'Inra-Sad d'Avignon. Il les qualifie dès lors d'articles d'opinion sans valeur scientifique ce qui est complètement hors propos puisque ce sont des articles d'opinion de scientifiques, lesquels ont la possibilité, et pour nous le devoir, d'en écrire. A partir de là, notre auteur se laisse aller à des galéjades. Il prétend que, en compagnie de plusieurs députés montagnards et de la profession agricole, nous avons accrédité le postulat que « les grands prédateurs sont le principal problème auquel doivent faire face les élevages ». Il en rajoute en prétendant que, cette fois avec les syndicats ovins, nous ne nous étonnons pas que les loups s'attaquent à des proies domestiques parce que venant de captivité. Pas plus que précédemment, je ne m'explique le penchant pour de tels amalgames conduisant à des assertions bidon.

Me désespérant de lui trouver une explication, je vois quand même dans ce penchant une fonction d'esquive des questions posées. Un penchant irrépressible dont l'expression ne peut être retenue ne serait-ce que par un titre sans ambiguïté. Nous appelons les protecteurs du loup à prendre leurs responsabilités dans le suivi et la gestion de leur cheptel tant désiré. Il est quand même exorbitant que les protecteurs du loup parlent tant des autres, les éleveurs de moutons, et si peu d'eux-mêmes, au point que notre auteur voit la production ovine comme « une activité marginale saupoudrée par des

subventions » sans avoir la capacité de voir la protection lupine comme une activité marginale, elle aussi saupoudrée par les subventions. Ce ne sont quand même pas les éléments qui manquent pour écarquiller les yeux.

Par exemple, en 2002, dans *L'Infoloups* (n°10), la directrice du Cfppa du Merle fait état des dérives et des difficultés auxquelles peut donner lieu le programme Life de formation des aides-bergers-moutons, mis en œuvre dans son établissement. Dans ces conditions, ne faudrait-il pas former plutôt des aides-bergers-loups à même de suivre attentivement les humeurs et les déplacements des meutes afin de les dissuader de se rabattre sur des moutons ? En cas d'échec, ces aides louvetiers auraient la possibilité de crier fort « au loup ». Du coup, les bergers alertés sauraient faire le nécessaire au bon moment au lieu de rester tendus en permanence avec toutes les conséquences psychologiques et organisationnelles négatives qui s'ensuivent.

Sur le train-train quotidien des loups, des données sont certainement d'ores et déjà rassemblées par les gardes du Mercantour et par les agents de l'Oncfs. Sont-elles suffisantes pour informer en temps et en heure les bergers ? Je ne saurais me prononcer. En tout cas, lorsqu'en compagnie de Marc Vincent, zootechnicien à l'Inra-Ecodéveloppement, j'ai rencontré en février 2002, le directeur du domaine du Merle en charge de la transhumance de plusieurs centaines de moutons dans le Mercantour, il nous a dit qu'il ne bénéficiait d'aucune information sur les déplacements et les préférences de « ses » loups. En conséquence, le troupeau est consigné de nuit dans des parcs aux clôtures si hautes et si disgracieuses qu'il a été décidé de choisir une localisation qui les dérobe aux regards des promeneurs trop peu enclins à trouver au cœur d'une belle nature sauvage, certifiée loup, l'évocation de camps de concentration. La délicatesse prêtée à ces promeneurs n'est cependant pas suffisante pour que souci ait été pris de l'impact sur l'environnement de la concentration de grosses quantités de fumier, condamnées vu les coûts à rester sur place. Notre auteur évoque bien les problèmes posés par ces déjections animales mais au titre des arguments utilisés par les anti-loup et sans en discuter la validité.

Je suis persuadé que la large diffusion d'informations sur la composition des meutes de loups, leurs déplacements et leurs comportements alimentaires constituerait un moyen efficace de lutte contre le braconnage, dont l'ampleur est incontestable. La non-diffusion au jour le jour des données résultant des opérations de suivi et de contrôle favorise une régulation parallèle, dommageable socialement et scientifiquement. L'Observatoire national de la faune sauvage, tout juste créé, ouvrira peut-être une autre voie en s'appuyant, entre autres, sur ce qui se fait au Yellowstone avec de tels résultats qu'un article du *The Christian science monitor* permet au *Courrier international* de titrer : « La réintroduction du loup américain est une réussite absolue » (n° 655, p.58).

Je ne dis pas que si, lors du récent colloque du Cermosem « La gestion concertée dans les espaces naturels protégés de montagne » (22 et 23 mai 2003), Farid Benhammou avait profité de sa présence au Pradel pour dire un petit bonjour aux chèvres du Domaine, il aurait dû obligatoirement en conclure qu'il fallait que son loup soit aussi coquet que ces coquettes portant bracelet de cheville et force boucles aux deux oreilles. Mais, il aurait quand même pu se dire que, si concertation et protection ont une signification, il faut les alimenter de données obtenues grâce à des enquêtes et des suivis mobilisant des moyens adéquats.

Toujours à l'occasion de ce colloque, j'ai demandé, en séance, à Pierre-Eymard Biron du Parc naturel du Vercors s'il envisageait de développer des programmes d'éducation et de sélection de son loup afin de l'orienter vers une consommation de chevreuils, de chamois, de bouquetins ou autres sangliers plutôt que de moutons, de chèvres, de veaux ou autres poulains. Malgré quelques esclafferries de l'assistance sur le mode « pourquoi pas un loup végétarien ! », il me répondit, considérant que ma question n'était pas bête, que des répulsifs avaient été testés sur de la chair de mouton et que d'autres expériences pourraient être envisagées. Tout faire pour que le sauvage consomme sauvage et sain, n'est-ce pas un bel objectif pour un espace naturel protégé ?! N'est-ce pas du bon pain sur la planche pour un joli programme de recherches et d'expérimentations en lupotechnie, discipline bien délaissée chez nous ?

De toute façon, s'il se mettait à pister le loup sur le terrain ou enquêtait sur les moyens mobilisés et les difficultés rencontrées par les protecteurs du loup, notre auteur nous laisserait espérer de le voir moins porté aux délectures et aux bidonneries.